



# copiur 2.05

[www.copiur.admin.ch](http://www.copiur.admin.ch)  
Juillet 2005



Urs Paul Holenstein  
Chef de Copiur

## Editorial

«Ces derniers mois, diverses études ont montré que la Suisse avait pris du retard par rapport à d'autres pays dans le domaine de la cyberadministration. Dans ses réponses à différentes interventions relatives à ce sujet, le Conseil fédéral a reconnu que la structure fédéraliste de la Suisse pouvait faire obstacle au développement rapide de la cyberadministration. Rien ne dit qu'il faille se résigner à cet état de fait.» Ainsi s'exprime le conseiller national Ruedi Noser dans son postulat du 1<sup>er</sup> juin 2005, dans lequel il demande de nouvelles formules et de nouvelles impulsions.

Un important point de départ, soutenu aussi par le Conseil Fédéral, est l'élaboration de normes pour la cyberadministration, objectif dont s'occupe l'association eCH (cf. article ci-contre).

Nous avons à divers occasions évoqué dans ce bulletin l'avancement des travaux dans le cadre de «LexGo», un projet qui amène de nouvelles réponses aux défis que présente la structure fédéraliste de la Suisse.

De nouveaux développements conséquents ont lieu en matière de publication électronique des données juridiques, comme en témoignent différents articles de ce numéro.

Notons que, dans ce domaine, la pierre angulaire de la cyberadministration, soit l'information en format électronique, était une réalité dans toute la Suisse bien avant qu'elle soit présentée en relation avec la notion de cyberadministration.

## eCH – Normes pour la cyber-administration

Suite à plusieurs études et évaluations de la cyberadministration suisse, le débat sur l'avancement de celle-ci va crescendo comme en témoignent de nombreuses interventions récentes au parlement fédéral. Se référant à sa stratégie pour une société de l'information en Suisse, le Conseil fédéral souligne dans ses réponses le rôle important que joue l'association eCH en matière d'élaboration de normes pour la cyberadministration.

Cette association compte parmi ses membres plusieurs agences fédérales, 17 cantons, 12 villes et communes, environ 80 entreprises privées et de nombreuses autres organisations. Copiur a interrogé son directeur, M. Walter Stüdeli.

### Qui est eCH et quel est son rôle?

L'association eCH fut créée en décembre 2002 à l'initiative de l'Unité de stratégie informatique de la Confédération (USIC). Elle a pour but le développement, l'adoption et la promotion de normes standard pour la cyberadministration. Une norme fournit, en vue de son application à des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques. Le processus de normalisation auprès de eCH ressemble à la procédure législative suisse: avant d'être adoptée la norme est mise en consultation. Si la norme proposée est approuvée, elle devient norme officielle d'eCH, qui se charge de la faire connaître. La Confédération, par la voie de son Conseil de l'informatique, ainsi que les cantons et les communes, via leurs organes appropriés, décident de l'utilisation qu'ils font des normes eCH. Ces normes sont mises à disposition gratuitement sur le site Internet [www.ech.ch](http://www.ech.ch)

En plus des normes, eCH développe aussi des solutions type et autres documents auxiliaires tels que des listes de contrôle, des directives ou des recommandations.

### De quelles normes s'agit-il?

La norme la plus importante adoptée à ce jour est la eCH-0014 «SAGA.ch» (Normes et architectures pour les applications de cyberadministration en Suisse). Ce document présente de

manière consolidée des directives techniques à observer pour les applications de la cyberadministration en Suisse.

Plusieurs autres normes relevant du secteur des communications sont en phase d'adoption (par exemple le standard de données communes / cantons / immeuble et appartements).

Un des documents les plus utilisés est l'inventaire des processus qui répertorie environ 1'200 processus de l'administration.

### Y-a-t-il des liens entre le travail de eCH et le domaine juridique?

Plusieurs groupes spécialisés eCH travaillent dans des domaines juridiquement très intéressants comme par exemple celui des contrats numériques, des formulaires électroniques ou des signatures numériques.

Le groupe spécialisé contrats numériques déposera en automne 2005 un document auxiliaire concernant l'utilisation de tels contrats.

Le groupe spécialisé sur la signature numérique a finalisé le projet de norme «Recommandations relatives à l'utilisation de la signature numérique». Ce document répond à de nombreuses questions juridiques qui se posent avec l'utilisation des signatures numériques. Etroitement liée à la question de la signature numérique est aussi celle de l'utilisation des formulaires électroniques.

D'un point de vue juridique, les travaux des groupes spécialisés en sécurité et eHealth sont tout aussi complexes.

*Last but not least*, il convient de mentionner les travaux menés par Copiur dans le cadre de l'Association Suisse pour le développement de l'informatique juridique. L'avant-projet du schéma XML pour les actes législatifs suisses (CHLexML) sera très probablement approuvé lors du séminaire d'informatique juridique de Macolin. Il sera mis en consultation auprès des cantons et autres organismes intéressés dès juillet prochain. Le schéma sera aussi soumis à la procédure de normalisation auprès de eCH.

### Qu'apporte votre travail de normalisation au juriste?

L'échange électronique de documents juridiques entre avocats et tribunaux est impossible sans normes, pour ne citer qu'un exemple actuel. Mais cela ne signifie pas que toutes les normes doivent avoir été impérativement approuvées par eCH.

### Que se passe-t-il après l'approbation d'une norme par eCH?

Si une norme approuvée passe avec succès l'épreuve de sa mise en oeuvre, elle finit par s'imposer. Si son application pratique échoue, la norme est mise aux oubliettes. En cas de vrai besoin, elle sera révisée et publiée une deuxième fois.

Adresse Internet: <http://www.ech.ch>

Contact: [Walter.Stuedeli@ech.ch](mailto:Walter.Stuedeli@ech.ch)

### Journées d'informatique juridique 2005

La septième édition aura lieu le mardi 25 octobre 2005, à l'Hôtel du gouvernement à Berne. Elle sera consacrée aux avantages et aux risques inhérents aux systèmes de gestion des droits sur le contenu numérique, ou Digital Rights Management (DRM).

Comme déjà annoncé dans le précédent numéro, la septième édition des journées d'informatique juridique sera dédiée à l'examen des aspects économiques, techniques, juridiques, politiques et scientifiques des systèmes DRM. Il y sera en outre question de l'avenir des contenus numériques et de l'état actuel de la législation suisse en la matière.

Vous trouverez en annexe le programme détaillé du colloque avec un talon d'inscription.

Adresse Internet: <http://www.informatiquejuridique.ch>

### Renouveau du CPO: Le nouveau recueil du droit fédéral naît

Dans la perspective de rénover son système, le Centre des publications officielles (CPO), éditeur des recueils officiel et systématique du droit fédéral (RO et RS) et de la Feuille fédérale (FF), analyse actuellement les exigences formulées à l'égard des produits, des processus de travail et de l'utilisation de l'offre.

La Chancellerie fédérale a d'une part l'intention d'assurer à long terme la production et l'usage des données, de rationaliser le déroulement des opérations et de moderniser les bases organisationnelles et techniques requises à cet effet, et d'autre part l'objectif d'adapter les publications à l'évolution des besoins des utilisateurs. Sur la base de la nouvelle loi fédérale sur les publications, qui délimite les besoins auxquels les textes juridiques mentionnés doivent répondre et les formes prévues, il faut définir en détail les propriétés et les fonctions des futurs produits. Aux attentes qui touchent la création du contenu des actes législatifs au sein de l'administration et du parlement et la production d'épreuves d'imprimerie correctes s'ajoute un intérêt croissant pour une offre en ligne complète et structurée. Des exigences particulières s'appliquent à l'accessibilité, à la convivialité et à l'archivage. Les ébauches de solutions sont prévues pour cet automne.

Saisissez cette occasion pour communiquer au CPO vos expériences et vos exigences quant aux futurs recueils du droit suisse en utilisant le formulaire se trouvant à:

Adresse Internet: <http://www.admin.ch/ch/f/rs/umfrage/>

## Recueil systématique du droit fédéral sur CD-ROM

Depuis plus de 5 ans, la Chancellerie fédérale publie le Recueil systématique du droit fédéral (RS) sur CD-ROM. En raison de la forte augmentation du volume des données, il est devenu nécessaire de produire le RS sur 2 CD-ROM par langue (Droit interne/Droit international).

En principe, la prochaine édition du RS pourrait paraître sur DVD. Ce DVD aurait l'avantage, vu sa grande capacité de mémoire, de permettre de distribuer l'intégralité du RS dans les 3 langues sur un seul support de données. La question CD-ROM ou DVD a été soumise à un sondage fait auprès des abonnés.

### Sondage auprès des abonnés

La moitié environ des sondés possède un lecteur DVD. La majeure partie de ceux qui ne possèdent pas encore de lecteur DVD ont prévu d'en acquérir un, mais quand, la réponse n'est pas claire. La majeure partie des sondés (environ 90%) utilise Windows. A la question «quel support de données préfèrent-ils à l'avenir?», 55% des sondés de langue allemande et de langue française optent pour la solution DVD et 30% pour le maintien de la solution actuelle (double CD-ROM). Les 15% restant n'ont pas de préférence. Auprès des abonnés de langue italienne, le pourcentage de ceux qui préfèrent la solution DVD se situe aussi aux environs des 55%, en revanche, seulement 15% préfèrent la solution actuelle et 30% n'ont pas de préférence.

Ces résultats seront à présent discutés et analysés avec tous les milieux intéressés.

### Problématique Version Acrobat Reader

A cause de la version non actualisée d'Acrobat Reader, nous sommes conscients que l'installation du RS sur le disque dur peut provoquer différents problèmes chez certains abonnés. C'est pourquoi, nous allons effectuer le plus rapidement possible un nouveau release. Toutefois, en raison des investissements et des travaux de programmation nécessaires, ce changement pourra entraîner quelque retard.

Avec l'update d'Acrobat Reader à la version 6, Adobe a entraîné quelques modifications qui empêchent une simple migration du CD-ROM dans la nouvelle version Reader comme c'était alors possible pour le passage aux versions 4 et 5. La modification la plus grave est le passage de la technologie de recherche Verity, utilisée jusqu'à maintenant, à la technologie d'ONIX. Ce changement a pour incidence que le plugin de recherche, spécialement développé pour ce recueil et qui dispose d'une interface pour le moteur de recherche Verity, n'est plus en mesure de fournir les fonctions de recherche habituelles sans un ajustement au code du programme.

Christian Salchli  
Collaborateur scientifique au Centre des publications officielles de la  
Chancellerie fédérale  
Contact: Christian.Salchli@bk.admin.ch

## Lexunited goes Switzerland! Un nouveau portail d'information juridique en ligne

www.lexunited.ch est en ligne! L'entreprise autrichienne Lexunited – online information system Sàrl a complété avec succès les travaux préparatoires et le nouveau portail est, depuis mai 2005, opérationnel pour la Suisse.

Les utilisateurs peuvent accéder, grâce à quelques clics de souris, à plus de 10 millions de documents juridiques suisses, autrichiens et allemands mais aussi de l'Union européenne répertoriés par lexunited et ses partenaires. Grâce à une seule plateforme, il est possible de consulter des résumés d'articles de tous les périodiques juridiques importants publiés par les maisons d'édition suisses leader dans le domaine telle que Schulthess, Stämpfli, Orell Füssli, Dike, Cosmos ou Helbing & Lichtenhahn. En outre, la recherche peut être étendue aux textes de loi et à la jurisprudence de tous les pays couverts par le portail. Finalement lexunited permet aussi la consultation des publications des administrations fédérales et cantonales. La prochaine étape consistera à élargir l'offre en ligne aux autres pays (Allemagne et Autriche) ainsi qu'à étoffer ultérieurement l'information disponible. Lexunited est fier d'avoir réussi à rassembler sous le même toit les plus grandes maisons d'édition suisses.

Les utilisateurs intéressés sont invités à tester gratuitement et sans aucune obligation lexunited pendant deux semaines. Pour cela il suffit d'envoyer un courriel avec ses coordonnées à l'adresse suivante: sales@lexunited.ch. C'est une offre qui mérite d'être testée... Les technologies les plus récentes dans l'établissement des liens permettent de fédérer non seulement des ressources internes à un pays mais aussi de réaliser, au niveau international, la mise en réseau (européen en l'occurrence) de documents juridiques provenant de systèmes de bases de données différents. Lexunited a trouvé chez IPHOS – all media agency (www.iphos.com) un partenaire technique compétent qui le soutient avec son savoir-faire pointu dans toutes ses démarches.

## Coupon

Je désire recevoir régulièrement et gratuitement

«www.copiur.admin.ch»

- en français
- en allemand
- en italien

Remarques:

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## VEUILLEZ ECRIRE EN MAJUSCULES

Entreprise: \_\_\_\_\_

M./Mme: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA Ville: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

A retourner à :

L'Office fédéral de la justice, Copiur, Bundesrain 20, 3003 Berne  
Fax 031 322 37 46

## Impressum

«www.copiur.admin.ch» est un bulletin d'information gratuit.  
Il paraît au moins 2 fois par an.

Office fédéral de la Justice  
Service de coordination des publications électroniques  
de données juridiques (Copiur), Bundesrain 20, 3003 Berne

Ardita.DrizaMaurer@bj.admin.ch  
031 323 51 59  
UrsPaul.Holenstein@bj.admin.ch  
031 323 53 36  
Caterina.Castelli@bj.admin.ch  
031 323 52 88

Les articles de ce bulletin ne sont pas des avis officiels. Ils n'engagent  
que leur auteur. Les articles non signés ont été rédigés par Copiur.

Traduction: Copiur et Centre des publications officielles de la Chancellerie  
fédérale

ISSN: 1424-7011

Fondée en 2004 et basée à Vienne, la société Lexunited – on-line information system Sàrl offre à l'adresse <http://www.lexunited.ch> un portail qui regroupe plusieurs sites allemands, autrichiens et suisses de recherche en ligne donnant accès à une multitude d'ouvrages spécialisés de doctrine juridique. En plus des périodiques spécialisés, ce portail indexe aussi des commentaires, des mélanges et divers autres ouvrages de doctrine juridique.

Les utilisateurs ont accès à une fiche contenant d'importantes informations qui permettent de localiser facilement et rapidement le document juridique recherché, soit sur Internet, soit en tant que publication imprimée. En collaboration avec les maisons d'édition partenaires, lexunited offre à l'utilisateur la possibilité de consulter l'intégralité du document directement depuis son poste de travail, ou bien d'opter pour l'achat en ligne de la version imprimée.

The screenshot shows the Lexunited website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'PRODUKT', 'UNTERNEHMEN', 'PARTNER', 'COMMUNITY', and 'EVENTS'. Below this is a search bar and a language selector set to 'Deutsch'. The main content area displays a search result for a document titled 'lexunited - Indexdokument'. The document details include the title, author (Urs Bertschinger), legal area (Rechtsprobleme allgemein), and keywords (Ausgleichsklage, Anfechtungsklage, etc.). The summary (Zusammenfassung) discusses the Fusionsgesetz and its impact on corporate law. The document is dated 01.07.2004 and is available for online reading.

Lexunited se prépare aux prochaines échéances: la mise en ligne du système en Autriche et en Allemagne. Mais un pas après l'autre...

D'un point de vue technique, la vitesse est un critère très important pour l'entreprise, en particulier quand il s'agit de l'utilisation du système lexunited. Aujourd'hui, les temps de chargement longs ne sont plus tolérés par les utilisateurs. Nous avons choisi de mettre l'accent sur la qualité du service. Après avoir consolidé celle-ci, l'on pourra procéder à l'extension du système.

Adresse Internet: <http://www.lexunited.ch>

Roland Schmid  
Directeur de Lexunited – online information system Sàrl, Wienne